

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 45
Votes exprimés : 45
POUR : 45
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
27 juin 2023
Date d'affichage :
27 juin 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Christophe GENTIL) - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX – Jean-Claude LEMAIRE, absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA – Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) - Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –
Absents excusés : Christophe CHEYSSON -
Absents : Philippe DESCHAUMES - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

**MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES A NOYERS
VALIDATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Président explique que le territoire de la Communauté de Communes est en déficit de places d'accueil collectif ou individuel des jeunes enfants. Parallèlement au projet de création de la micro-crèche 12 places à L'ISLE SUR SEREIN et de l'accompagnement fait par l'animatrice du Relais Petite Enfance auprès des assistantes maternelles et des familles, la collectivité a été contactée par une assistante maternelle qui souhaiterait s'installer en Maison d'Assistants Maternelles. Deux autres professionnelles seraient intéressées pour la rejoindre.

La possibilité de transformer les anciens bureaux de la Communauté de Communes Nucérienne en Maison d'Assistants Maternelles a été envisagée. La commission enfance a émis un avis favorable sur ce projet lors de sa réunion du 15 juin.

La P.M.I. a été contactée pour avis. Des plans ont été déposés auprès de leur service. Un accord verbal a été donné le 1^{er} juin 2023 et confirmé le 3 juin 2023, lors du forum des assistantes maternelles. Un avis écrit sur plan a été transmis le 30 juin 2023.

Des entreprises ont été consultées pour la réalisation des travaux nécessaires. La date limite de remise des offres de prix était le 30 juin 2023.

Les commissions infrastructures et enfance se sont réunies le lundi 3 juillet dans les locaux de NOYERS pour une présentation du projet d'adaptation des locaux et du plan de financement.

La décomposition des travaux et des équipements avec les coûts HT est la suivante :

- Travaux de gros œuvre	=	13 294 € HT
- Travaux de menuiserie	=	8 553 € HT
- Travaux intérieurs (plaquiste, peinture, sol souple)	=	11 870 € HT
- Travaux d'électricité	=	15 343 € HT
- Travaux de plomberie	=	3 205 € HT
- Equipement mobilier	=	9 105 € HT
- Equipement cuisine	=	2 000 € HT
- Electroménager	=	1 825 € HT
- Cabane jardin rangement	=	1 085 € HT
COUT TOTAL HT =	=	66 280 € HT

La collectivité peut bénéficier des soutiens financiers de la CAF pour cette opération.

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX STRUCTURELS		FINANCEMENTS PARTENAIRES	
Gros œuvre	13 294	CAF (Piaje)	53 024
Menuiserie	8 553		
Travaux intérieurs	11 870		
Electricité	15 343		
Plomberie	3 205		
TRAVAUX D'EQUIPEMENTS		AUTOFINANCEMENT	
Mobilier spécifique	9 105	Fonds propres	13 256
Cuisine équipée	2 000		
Electroménager	1 825		
Cabane jardin rangement	1 085		
TOTAL DES DEPENSES HT	66 280	TOTAL DES RECETTES	66 280

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles à NOYERS.

VALIDE l'implantation de ce projet dans les locaux de NOYERS.

VALIDE le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

SOLLICITE la Caisse d'Allocations Familiales au titre DU Piaje et du plan rebond pour financer ce projet.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS

